

Master professionnel mention Enseignement (collège, lycée, premier cycle universitaire)

RNCP22258 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333
Formacode(s)	15073, 44586
Code(s) ROME	K2107, K2108, K2109, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ecole normale supérieure de Lyon (ENS)

<http://www.ens-lyon.eu>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel titulaire du master « Enseignement (collège, lycée, premier cycle universitaire) » peut exercer les activités suivantes dans la discipline de référence :

- Transmission et enrichissement de ses connaissances scientifiques
- Actualisation de ses connaissances et de ses pratiques en tenant compte de l'actualité scientifique
- Conception de programmes, séquences et supports pédagogiques
- Organisation, guidage et évaluation des apprentissages
- Management d'un programme d'études et coordination d'une équipe pédagogique
- Exploitation de la dimension sociale, culturelle et professionnelle de l'éducation

La certification apporte également au candidat les connaissances fondamentales et la méthodologie nécessaires pour se présenter aux épreuves du concours de l'agrégation externe de la discipline concernée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le professionnel titulaire du master « Enseignement (collège, lycée, premier cycle universitaire) » maîtrise les compétences professionnelles suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Coopérer avec l'ensemble des partenaires des établissements de formation
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Etablissements d'enseignement secondaire publics ou privés (collèges, lycées, lycées professionnels...)
- Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, grandes écoles...)
- Organismes de formation professionnelle publics ou privés (GRETA, organismes consulaires...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Professeur certifié ou agrégé
- Enseignant-chercheur
- Chargé de cours
- Enseignant
- Formateur / Formatrice
- Concepteur de formation

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans les établissements publics, les personnels d'enseignement exercent sous statut d'agent public contractuel ou titulaire. L'accès au statut d'enseignant titulaire se fait par la voie des concours de recrutement de la fonction publique d'Etat.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 448
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X90 — Professeurs du secondaire W0X92 — Professeurs du supérieur W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Fiche métier de professeur agrégé et voie d'accès à l'emploi : <http://www.education.gouv.fr/cid1054/professeur-agrege.html>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22258/>